aux cayes St. Louis ce 8 janvier 1778.

Lue.

Monsieur

n.° 34.

ARC 59 n° 61

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Comme toutes les observations chirurgicales tendent a la perfection de cet art et consequemment a soulager l'humanité, je me crois de vous monsieur tout excusé de prendre la liberté de vous adresser le fait qui suit. Le 13 juin 1777 après midi un nègre domestique du nommé m.r Mejan Prévost de la marechaussée des cayes, yvre ou désespéré s'appliqua le bout d'un pistolet demi arçon chargé à trois balles sous la gorge et lacha le coup, au bruit du quel vinrent plusieurs personnes, le nègre fut trouvé sans connaissance, fut transporté sous une galerie dans le même état, fut vu par un homme de l'art, qui certifia sa mort, enfin fut condamné a être enterré à la nuit fermante. le bruit de cet accident parvint jusqu'à une maison où j'étais alors, un de mes amis m'engagea d'aller voir ce nègre, sous pretexte, que je pourrais peut-être lui être de quelques secours. nous trouvames le nègre dans le même état et sous la galerie ci dessus mentionnée. j'examinai la blessure, le coup avait porté sur le bord superieur du cartilage thyroïde et avait brisé et dechiré toutes les parties voisines, en un mot la playe était si considerable, que sans difficulté j'introduisais par son ouverture deux de mes doigts, qui atteignais fort avant dans la bouche. aiant pris le bras du blessé et aiant senti le pouls battre, je dis au

Prevost, que son nègre n'était pas mort et que s'il voulait m'en croire nous tenterions les moyens connus pour le rappeler a la vie, qu'au surplus mes tentatives ne lui couteraient rien. sa reponse fut qu'il laissait le tout a mon option et que je pouvais agir. D'après cette permission je rëexaminai plus attentivement les choses, je fus voir l'endroit où le nègre s'était donné le coup de pistolet, j'y trouvai peu de sang et je conclus, que l'hemorragie n'aiant pas été considerable il y avait encore quelques espérances pour le blessé, nous trouvames une balles sous la galerie, les deux autres échapperent a mes perquisitions qui furent a la verité légere, le délabrement de la partie affligée, n'en permettaient pas sans risque de plus exacte.

Avant de procéder a l'application de l'appareil, que j'avais médité et dont toutes les pieces étaient disposées, je saignai le blessé au bras; saignée, qui eut tant d'effet qu'avant d'être achevée le nègre recouvra la connaissance.

Non seulement tous les cartilages du larinx avaient été grièvement maltraités, mais plus de trois doigts en largeur des téguments faisant le tour de la playe, avaient été brulé et déchiré par le feu de la poudre, je les débridai dans plusieurs endroits je rapprochai les morceaux des cartilages, qui flottaient et les lambeaux des téguments, je couvris le tout d'une compresse simple, trempée dans egales partie d'eau et de tafia, j'ajoutai deux petites longuettes en six doubles, une a chaque partie laterale de la playe, une autre compresse faisait le tour du col et je soutins le tout par une bande en forme de fronde, dont les chefs superieurs s'attachaient au bonet et les inferieurs se fixaient a la nuque.

Sur les dix heures du soir je réiterai la saignée, et j'arrosai seulement l'appareil sans rien d'affaire.
Le lendemain du jour de l'accident je me contentai encore d'arroser l'appareil et le

soir le pouls s'étant élevé de nouveau je fis une troisieme saignée.

Le troisieme jour je levai l'appareil, je trouvai une légere suppuration, mais comme aucunes des pieces ne s'étaient dérangées, je remis un nouvel appareil semblable au premier et dès ce jour je pensai le blessé, le soir et le matin, crainte, que le pus ne venant a s'accumuler, ne s'épenchât dans la trachée artere et n'occasionnât la toux, j'arrosais aussi a midi tout l'appareil sans rien deffaire, toujour avec l'eau et le tafia, le blessé buvait de l'eau de ris et du bouillon au moiens d'un biberon.

Le quatrième jour le nègre commenca a articuler quelques paroles tel, que oui et non, aux questions qu'on lui faisait.

Le cinquieme jour il se fit une suppuration par les deux narines. le 8, le 9 et le 10.ieme jours se passerent sans accident, il se fit seulement une exfoliation de deux petits fragments du cartilage thyroïde. la playe dès ce jour a été de mieux en mieux et en trois semaines la cicatrice avait acquis toute la solidité possible + le nègre jouit d'une parfaite santé et parle sans difficulté. je n'ai employé dans tous les pensements ni onguents, ni beaume ni huiles, mais seulement de l'eau et du tafia et un peu d'alun calciné en poudre sur les derniers jours, pour hâter la dessication de quelques points, qui restaient humides.

Puisse Monsieur mon observation être utile a mes concitoyens et me faire meriter votre estime. j'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Votre tres humble serviteur

Samson fils chirurgien aux cayes St Louis fond de l'île a vache.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE